

## RELEVÉ DE DECISIONS

### CONSEIL DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

<b>04 novembre 2020</b> 🕒 de 18h à 21h15	Pour cause de crise sanitaire : CPC en présentiel et en visioconférence Rediffusion sur : <a href="https://participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-la-participation-citoyenne">https://participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-la-participation-citoyenne</a>
---	--

#### **INTRODUCTION ET MOT D'OUVERTURE**

- Jeanne BARSEGHIAN, Maire de Strasbourg
- Carole ZIELINSKI, Adjointe à la Démocratie locale

Rappel des objectifs du Conseil de la Participation Citoyenne (CPC) : échanger, revenir sur les outils et partager collectivement les constats et les propositions.

Réaffirmation des engagements de la municipalité

- Diversification des profils des participants-tes en variant les formats de la participation
- Dialogue permanent et de proximité
- Promotion de la co-construction (pour pallier les urgences mais également mener des projets sur le long terme)
- Diffusion de la politique de participation citoyenne à Strasbourg et dans les territoires qui l'entourent ainsi qu'au sein de la collectivité (transversalité dans les services)
- Inscription dans la continuité du Pacte (réaffirmation de ses principes et valeurs et volonté de le faire évoluer)
- Renforcement des moyens alloués à la participation citoyenne

#### **LE CPC, LES OUTILS ET INSTANCES DE PARTICIPATION CITOYENNE :**

- Carole ZIELINSKI, Adjointe à la Démocratie locale
- Hervé POLESI, Adjoint coordination des élus.e de quartier
- Benjamin SOULET, Adjoint équité territoriale et politique de la ville
- Direction Générale des Services et agents de la Mission Participation Citoyenne

#### **Le CPC :**

- Instance de gouvernance tri-partite instaurée par le Pacte
- Espace d'échanges et de débats
- Instance consultative qui se réunit 2 fois par an

Une délibération cadre sera soumise au conseil municipal du 16 novembre

#### **Le comité d'éthique du Pacte :**

- Le déontologue sera réintégré dans ses fonctions dès le Conseil Municipal du 16 novembre

- Le CPC est le lieu de renouvellement et de désignation des membres citoyens. Le format distancié et les délais dans lequel ce CPC a été organisé n'a pas permis d'organiser cette procédure. Un appel à volontaires sera par conséquent lancé sur la plateforme et un tirage au sort effectué dans les semaines à venir.

Le comité pourra alors être relancé dans ses activités, conformément aux engagements pris par l'adjointe. Il sera installé au plus tard en janvier et les saisines en suspens qui lui ont été adressées seront alors traitées.

### **Pétitions citoyennes**

- Elles permettent l'expression et l'interpellation par les citoyens-nes des élus-es municipales-aux sur des sujets qui les intéressent
- Elles seront prochainement relancées dans les modalités de la délibération qui les fonde.

### **Plateforme numérique de la participation citoyenne**

- La plateforme n'a jamais cessé de fonctionner
- Volonté politique de l'ouvrir à l'Eurométropole.

### **Évaluation des dispositifs de la Participation citoyenne**

La volonté d'améliorer de façon constante la participation des citoyens-nes nécessite d'évaluer ses outils.

- Volonté des élus-es du Pôle territoire de globaliser l'évaluation citoyenne et de l'étendre à d'autres politiques publiques, et de s'appuyer en cela sur la mission évaluation des politiques publiques
- Il s'agit d'un enjeu fort qui s'inscrit sur le long terme.

### **Budget Participatif (BP)**

- Difficulté de mise en œuvre opérationnelle des projets de la saison 1 (freins techniques, difficultés à intégrer de nouveaux projets de dimensions variables, non prévus dans les plans de charge des différents services de la collectivité)
- La municipalité souhaite confier au groupe de suivi du BP l'examen d'une nouvelle grille de recevabilité des projets pour la saison 2 (prise en compte de critères environnementaux et sociaux). À la suite de ce travail il faudra acter un nouveau calendrier
- Tous les projets déposés ainsi que leur statut sont accessibles sur le site [participer.strasbourg.eu](http://participer.strasbourg.eu)
- Une réflexion sur l'évolution du dispositif BP est à mener

### **Conseils de quartier (CQ)**

- Prise de connaissance par la municipalité du bilan réalisé sur les CQ

- Volonté forte d'une territorialisation de l'action publique, d'un ajustement précis de l'action publique en fonction des territoires
- Souhait d'aller plus loin en terme de proximité d'où la décision d'un redécoupage des quartiers (20 quartiers actuellement). Ce nouveau découpage repose sur les bassins de vie/ les espaces vécus. Il doit permettre de mieux comprendre les attentes et besoins du territoire et de définir des réponses adaptées. Cette finesse territoriale n'est pas enfermante. Elle n'empêche pas de réfléchir en inter-quartier et d'identifier des problématiques dédiées
- Une réunion sera programmée avec les contributeurs du bilan des CQ
- Volonté de proposer un nouveau format permettant la réalisation de projets
- Proposition d'un dispositif plus dynamique, d'une collaboration plus ouverte entre les habitants-es, l'administration et les élus-es. Il convient de privilégier l'implication des citoyens-nes dans des projets concrets à l'échelle du quartier et à l'initiative des habitants-tes ou de la ville sur la base d'un diagnostic partagé du territoire. La collectivité s'engage à accompagner ces nouveaux formats.
- Volonté également de renforcer l'équipe des directions de territoire pour apporter une meilleure réponse aux besoins d'animation, de communication et de formation dans les territoires.
- Ne pas précipiter toutefois une relance des CQ dans un format identique au précédent qui ne répondrait pas aux demandes d'autonomie et de mode projet. Dans ce format il est souhaité de réunir les CQ et les CC, et d'ouvrir les prérogatives des CC également aux CQ.

## **LES NOUVEAUX DISPOSITIFS**

### **Conférence citoyenne :**

Présentation du dispositif :

- Espaces privilégiés de discussion sur des sujets dont l'importance sociétale et donc l'impact sur la population de Strasbourg rend un débat nécessaire.
- Développement d'une culture du débat, de l'échange basé sur des valeurs de bienveillance, et du respect des opinions des uns et des autres. Il s'agit de toucher un large public à travers des sujets et des formats diversifiés, qui permettent d'intéresser le plus grand nombre. Aller vers les habitants-tes pas ou peu habitués-es à prendre la parole, veiller à réduire la fracture numérique, former les participants-es pour leur permettre d'exprimer leur opinion de la manière la plus éclairée possible, leur permettre de se forger ou d'affiner leur propre point de vue sur telle problématique, de pouvoir l'exposer et échanger avec d'autres. Débattre de ces sujets et préconiser des solutions.

### **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) citoyen**

Présentation du dispositif :

- Habituellement seuls les élus-es débattent du budget municipal
- Souhait de la collectivité d'associer les citoyens-nes aux choix budgétaires de la collectivité de manière plus large, toujours dans cet esprit de formation et de débat.
- La complexité ne doit pas être un facteur d'exclusion. Il faut, en amont du vote du budget, donner aux citoyens les moyens d'appréhender l'impact des choix budgétaire, leur permettre de comprendre les rouages d'un budget, échanger avec eux sur

certaines notions comme celle de bien commun qui sous-tend le financement et les budgets publics.

- Volonté toujours plus grande d'aller plus loin dans l'association des citoyens-nes dans la gestion des affaires de la cité.